

tique, si ce n'est à la marine britannique? Devons-nous compter sur le protection des Etats-Unis? Nullement. Si la marine anglaise n'existait pas, les Etats-Unis ne pourraient pas nous protéger.

Le très honorable M. MEIGHEN: Très bien.

L'honorable M. BLACK: Il n'y a que la marine britannique, avec l'aide des Etats-Unis et ce que nous pourrions faire nous-mêmes, qui pourrait nous protéger contre l'agression d'un puissance étrangère qui voudrait occuper nos terres fertiles.

Nous devrions assurer à nos côtes la protection qu'il faut pour parer aux éventualités. Certes, notre faible population et nos moyens limités ne nous permettraient pas de nous défendre bien longtemps; mais nous devrions nous assurer les moyens de tenir nos rives jusqu'à ce que la marine d'Angleterre ou d'un autre pays vienne à notre aide. Nous avons besoin de contre-torpilleurs, mais il nous faut aussi une flotte de sous-marins. Nos docks d'Halifax et d'Esquimaux devraient être en état de répondre aux besoins de nos vaisseaux ou de ceux de la marine anglaise quand elle viendra.

Nous n'avons pas besoin d'une grosse armée. Personne ne désire plus que moi que nous n'en ayons besoin d'aucune. Mais nous devrions nous constituer un noyau d'armée qui pourrait nous protéger en attendant de recevoir de l'aide du dehors. Je ne veux pas faire de jingoïsme, mais j'estime que nous devrions cesser de parler toujours de paix. Nulle autre nation ne le fait. Je dis simplement—et je crois que mon honorable ami (l'honorable M. Lacasse) partagera mon avis—que nous devrions être en état de marcher la tête haute et de regarder dans les yeux nos frères d'Australie, de Nouvelle-Zélande, d'Afrique, d'Angleterre et du reste de l'empire. Nous devrions pouvoir dire à la Grande-Bretagne: "Nous ne sommes pas aussi puissants que vous, mais nous reconnaissons nos obligations envers l'Empire et nous sommes prêts à faire notre part". En cela, je partage tout à fait les sentiments exprimés par mon très honorable leader (le très honorable M. Meighen) hier, et par le ministre de la Défense. Je constate avec plaisir que ce dernier se dirige, à mon sens, dans la bonne voie sous la conduite de son Gouvernement. Je félicite l'honorable leader de l'autre côté de la Chambre (l'honorable M. Dandurand) à titre de membre du Cabinet, car je suis certain qu'il approuve entièrement le ministre de la Défense.

L'honorable CAIRINE WILSON: Honorables sénateurs, j'hésite quelque peu à me lever pour donner des explications, après avoir

écouté les paroles dramatiques de l'honorable sénateur de Winnipeg (l'honorable M. Haig), mais je m'exécute parce que je suis peut-être la seule de cette Chambre qui fasse partie de l'Association locale pour l'amélioration des logements.

J'ai été quelque peu surprise d'entendre le très honorable leader de l'opposition (très honorable M. Meighen) déclarer que le Gouvernement avait avancé la somme de 50 millions afin de permettre aux banques de prêter cet argent. Le Gouvernement n'a garanti que 15 p. 100 de \$50,000,000, ce qui représente \$7,500,000 en vertu de ce projet. Le projet n'a été lancé que le 19 octobre, et en ce moment il y a encore un bon nombre de comités locaux qui ne fonctionnent pas. Le comité d'Ottawa n'est qu'à ses débuts, mais les banques ont déjà reçu un nombre satisfaisant de demandes. Aux Etats-Unis les améliorations effectuées sans l'aide des prêts de l'Etat ont dans certains cas atteint dix fois le chiffre de celles qui l'ont été au moyen de ces prêts. Ainsi il y a tout lieu d'espérer que ce projet fournira une somme considérable de travail aux ouvriers de l'industrie du bâtiment, qui ont eu beaucoup à souffrir de ce chef.

A un certain point de vue l'honorable sénateur de Winnipeg. . .

L'honorable M. McMEANS: C'est moi qui suis le sénateur de Winnipeg.

L'honorable Mme WILSON: Je demande pardon à l'honorable sénateur. Je voulais parler de l'honorable représentant junior de Winnipeg (l'honorable M. Haig). On nous a fait connaître l'importance du problème du chômage à un certain point de vue, et le très honorable leader de l'opposition a certainement louangé les aptitudes du Gouvernement lorsqu'il a dit que ces messieurs auraient pu facilement résoudre ce problème seuls. Tous les honorables sénateurs ont confiance dans la compétence exceptionnelle et dans le dévouement du président de la Commission de placement, et, cependant il faut se rendre compte que la solution de ces problèmes n'est pas facile à trouver,—sans toutefois être impossible comme on l'a prétendu cet après-midi,—vu que le président y consacre seize heures par jour.

Je n'en dirai pas davantage sur cette question.

L'honorable L. McMEANS: Honorables sénateurs, je me contenterai de faire une ou deux observations sur la situation dans les provinces de l'Ouest. A Winnipeg vous ne pouvez pas emprunter un dollar sur un immeuble. Le caractère radical de la législation que l'on a adoptée concernant toutes les catégories de prêts constitue une des grandes difficultés à surmonter. Quel a été le résultat de cette législation? Si vous prêtez \$1,000